



MAQUETTE DE FORMATION DU CONCOURS DOUANES C 2026

***Cette maquette est prévisionnelle car nous réservons aussi une partie de la formation à vos besoins et à vos attentes spécifiques.**

*La DGDDI n'offre pas de postes dans la branche administrative au titre du concours 2026, seule la DGFIP procédera à des recrutements dans cette branche. Le calendrier de ce concours est identique à celui de la branche surveillance jusqu'à la publication des résultats d'admissibilité. L'épreuve d'admission se déroulera du 4 au 8 janvier 2027.

LES CONDITIONS :

Age	Pas d'âge limite
Diplômes minimum	DNB- CAP- BEP ou équivalence
Nationalité	Française
Affectation	Nationale – Ile de France ou Région

LES INSCRIPTIONS AU CONCOURS SONT OUVERTES DU 27 AVRIL AU 09 JUIN 2026.

Il faut s'inscrire sur le site national officiel :

<https://www.douane.gouv.fr/fiche/agent-de-constatation-des-douanes-categorie-c>

Date des épreuves écrites : 29 septembre 2026

Pré admissibilité: 06 novembre 2026

Épreuves d'admission (sport +oral): Décembre 2026-janvier 2027

Résultats: 12 février 2027

***Nous n'inscrivons aucun candidat au concours. Cette démarche est personnelle. Il n'y a pas de remboursement si un candidat s'est inscrit à notre formation de préparation sans s'être inscrit au concours.**

CONTENU DE LA FORMATION :



Branche surveillance :

Vous devrez porter l'uniforme et une arme de service. Vous travaillerez au contact du public, pour des missions de lutte contre la fraude (trafics de contrefaçons, de stupéfiants, d'espèces animales ou végétales protégées, de marchandises prohibées ou fortement taxées, etc.).

Selon le type de brigade dans laquelle vous serez affectés, les missions proposées seront différentes :

- En brigade de surveillance extérieure (BSE), vous serez chargés de la surveillance aux postes frontières extérieurs de l'Union européenne (ports, gares et aéroports à trafic international, frontières suisse et andorrane) et dans les départements ou collectivités d'Outre Mer.
- En brigade de surveillance intérieure (BSI), vous serez chargés de la surveillance d'une zone du territoire national et effectuerez, en particulier, des contrôles routiers et autoroutiers. Travaillant toujours en équipe, votre mission sera, selon votre secteur d'intervention (aéroport, port, réseau routier), de sélectionner des moyens de transport, de contrôler des personnes, marchandises et capitaux.

Vous pourrez, sous certaines conditions (obtention d'une qualification), exercer des fonctions de spécialiste (maître de chien, opérateur scanner mobile, mécanicien, marin, etc.).

Source à lire attentivement : <https://www.douane.gouv.fr/fiche/agent-de-constatation-des-douanes-categorie-c>

Afin de vous préparer aux épreuves sans stress, nous avons fait le choix de scinder la formation en deux périodes :

Période 1 : Juin et juillet pour vous préparer à l'épreuve de pré-admissibilité et remettre à niveau des connaissances fondamentales en français et en mathématiques

Période 2 : Fin août et septembre pour vous préparer à l'épreuve d'admissibilité

Entre ces deux périodes, il vous sera remis un dossier de révisions avec des exercices à faire en autonomie.

PÉRIODE 1 : Préparation à l'épreuve de pré-admissibilité (12 heures) :

- Révisions des fondamentaux de mathématiques
- Révisions des fondamentaux de français
- Révisions de culture générale
- Entraînement sur divers et différents QCM avec corrigés

Dossier de révisions pour continuer à vous exercer en juillet et en août

PÉRIODE 2 : Préparation à l'épreuve d'admissibilité (14 heures)

Entraînement étape par étape sur le cas pratique du concours des agents de constatation des douanes à partir de sujets d'annales et de sujets inédits conçus par nos soins

Un test blanc de 3 heures corrigé et annoté par nos soins.

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

La formation est proposée en présentiel et en distanciel via l'application Zoom.

Les candidats inscrits en présentiel ont la possibilité d'alterner avec des séances en distanciel, moyennant un supplément forfaitaire de 3 500 XPF.

Ce supplément doit être réglé avant le début de la formation, ou au plus tard 24 heures avant le premier cours en visioconférence.

Les candidats inscrits en présentiel peuvent régler ce supplément au moment de leur inscription à la formation.

Aucune demande de dernière minute ne pourra être prise en compte.

CONDITIONS D'ANNULATION

-Jusqu'au 30 mai inclus : remboursement total

-A compter du 31 mai : pénalité de 35%

-A J-2 du début de la formation : pénalité de 60%

-Aucun remboursement possible dès lors que la formation a commencé.

TARIFICATION :

TARIFS	PAIEMENT EN 1 FOIS	PAIEMENT EN 2 FOIS
	Jusqu'au 07 mai midi: 26 000 XPF	Jusqu'au 07 mai midi: 29 500 XPF
	A compter du 07 mai après-midi: 29 500 XPF	A compter du 07 mai après-midi: 32 000 XPF

MODES DE PAIEMENT

Chèque	CB	Virements	Transfert instantané
Paiement dans nos locaux		-Envoyer capture écran par mail -Indiquer en libellé du virement le nom/prénom de l'élève	Deblock : @dcairp987 Revolut : @dcairp987rev

Pour tout règlement en deux échéances, la seconde tranche devra impérativement être remise au moment de l'inscription **sous la forme d'un chèque de garantie.**

Si vous ne disposez pas de chéquier, vous avez la possibilité de vous en procurer un auprès de votre entourage.

Selon l'option que vous aurez choisie, ce chèque sera soit encaissé à l'échéance convenue, soit restitué en fin de mois contre un autre moyen de paiement (carte bancaire ou espèces).

RIB :

Nom : DCAIRP POLYNESIE **Code Banque :** 12239

Code Guichet : 00007 **N°de compte :** 52664701000 **Clé :** 73

IBAN : FR76 1223 9000 0752 6647 0100 073

PLANNING DES COURS :

PLANNING ACD 1		
Jours	Matières	Horaires
Période 1 :		
lundi 15 juin 2026	Pré-admiss	8h à 10h
mercredi 17 juin 2026	Pré-admiss	8h à 10h
lundi 22 juin 2026	Pré-admiss	8h à 10h
mercredi 24 juin 2026	Pré-admiss	8h à 10h
mercredi 1 juillet 2026	Pré-admiss	8h à 10h
vendredi 3 juillet 2026	Pré-admiss	8h à 10h
Période 2 :		
lundi 17 août 2026	admissibilité	8h à 10h
mercredi 19 août 2026	admissibilité	8h à 10h
lundi 24 août 2026	admissibilité	8h à 10h
mercredi 26 août 2026	admissibilité	8h à 10h
lundi 31 août 2026	admissibilité	8h à 10h
mercredi 2 septembre 2026	admissibilité	8h à 10h
lundi 7 septembre 2026	admissibilité	8h à 10h
vendredi 11 septembre 2026	TEST BLANC	8h30 à 11h30

PLANNING ACD 2		
Jours	Matières	Horaires
Période 1 :		
lundi 15 juin 2026	Pré-admiss	17h à 19h
mercredi 17 juin 2026	Pré-admiss	17h à 19h
lundi 22 juin 2026	Pré-admiss	17h à 19h
mercredi 24 juin 2026	Pré-admiss	17h à 19h
mercredi 1 juillet 2026	Pré-admiss	17h à 19h
vendredi 3 juillet 2026	Pré-admiss	17h à 19h
Période 2 :		
lundi 17 août 2026	admissibilité	17h à 19h
mercredi 19 août 2026	admissibilité	17h à 19h
lundi 24 août 2026	admissibilité	17h à 19h
mercredi 26 août 2026	admissibilité	17h à 19h
lundi 31 août 2026	admissibilité	17h à 19h
mercredi 2 septembre 2026	admissibilité	17h à 19h
lundi 7 septembre 2026	admissibilité	17h à 19h
samedi 12 septembre 2026	TEST BLANC	8h30 à 11h30

RENDU DES COPIES

ACD 1 : 8h30 à 9h30 le Lundi 21 septembre

ACD 2 : 17h à 18h Lundi 21 septembre

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

Nos résultats à la dernière session parlent d'eux-mêmes : 78% de réussite à la dernière session écrite et nous avons l'intention de toujours faire mieux !



 **Dcairp Polynésie**
18 nov. 2024 • 🌐

! 🌟 ⚠️ **R E C O R D S** ! 🌟 ⚠️

100 **ADMISSIBILITE DU CONCOURS C DES DOUANES** 100

👏👏 C'est un record pour la Polynésie française : près de **80** **admissibles** au concours d'agents de Constatation des douanes C (24 en externe surveillance - 52 en externe administratif - 4 en interne administratif). 🥰👏 Nous sommes d'autant plus heureux car une trentaine de candidats admissibles ont été formés par **Dcairp Polynésie** 🥰👏 Notre taux de réussite avoisine les 78%.

Nos taux de réussite sont accessibles sur notre website :
<https://dcairpolynesie.net/notre-taux-de-reussite-2/>



FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Préparation au concours des agents de constatations des douanes (ACD)

Merci de nous envoyer cette fiche d'inscription directement par mail à l'adresse :
dcairpolynesie@gmail.com accompagnée de votre règlement

Informations personnelles :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse postale : _____

Je m'inscris en :

Présentiel Distanciel

Je m'inscris dans le groupe :

ACD 1 ACD 2

Règlement en : 1 fois 29 500XPF 2 fois 32 000XPF

Règlement par :

Virement - Espèces - Chèque - Carte bancaire (sauf AMEX)

Nom du titulaire du compte bancaire (si virement) :

J'ai lu et j'accepte " Les conditions générales de formations " de DCAIRP POLYNÉSIE,
Notamment les conditions de remboursement.

Fait à : _____ Le : ___ / ___ / _____

Signature :